TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Central Syndicate Building Company vs Simon L. Wimer, procès exécutif.

Merchants Insurance Company, vs A. Bonomo, action en recouvrement de $101.75 sur un compte courant.

Mme Emma Gerdes vs Hy Greff, réclamation de $845 sur des billets.

Coleman E. Adler vs Succession Hertz, séquestration et attachement de $525.

Louise W. Kurten vs La succession de A. Logmans—procès exécutif $1500.

Pat J. McMahon vs Geo. Clancey—réclamation de $131 50 sur un compte courant.

Succession ouverte.

Mme Coralie Payro.

Deuxième Cour Inférieure.

Juge A. M. Aucoin.

Envoyé devant la cour criminelle sous $5,000 de caution, James Larrieu, meurtre.

Acquittés:

Ella Page, attaque et blessure; Oscar Domingo, actes de violence.

Condamnation:

Bird Winfield, mépris de cour, 5 jours de prison.

FAITS DIVERS.

PLAIDOIERIES.

Sewerage Company.

Les plaidoieries concernant le compromis à conclure avec la compagnie des égouts et conduites souterraines, ont été complétées hier dans l'après-midi. M. Charles Louque, avocat, soutient les défendeurs.

M. Charles Théard a pris la parole et a fait finement remarquer à son adversaire qu'il disait représenter les payeurs de taxes, avec M. Brennan et d'autres, mais que bien que les premiers eussent été invités à grossir le nombre de réclamants, ils ne s'étaient préoccupés de cette convocation, et ne pouvaient, par conséquent, grossir le nombre des plaignants à aucun titre, puisqu'ils n'en invoquaient aucun.

M. Gilmore, avocat de ville, allègue qu'au début des travaux, un contrat a été passé avec la Sewerage Company, lui accordant un délai, prolongé pour deux années, de septembre 1893 à septembre 1895.

La violation du contrat commence à ce moment. Selon lui, le contrat a été légalement violé et a cessé, dès lors d'être valide le jour où la Sewerage Company a transféré son contrat à un tiers, sans l'autorisation de la partie intéressée contractante qui n'a pas été consultée.

Nouveaux désagréments.

William Flynn, demeurant 633, rue Seconde, est de nouveau accusé d'ivresse et aussi d'avoir agi avec malice et mauvaises intentions, troublant la paix d'autrui.

Il parait que cette dernière fois, étant ivre, il a lancé une brique à travers la fenêtre de l'école située au coin des rues Chippewa et Quatrième.

Quelque temps auparavant il avait été arrêté pour tapage sur la voie publique et dans le bar-room de Mme O'Rourke, au coin des rues Rousseau et Quatrième. Cette fois il avait avec lui des compagnons. Ces messieurs étaient d'autant plus gais qu'ils avaient refusé de payer leurs consommations et avaient brisé plusieurs bouteilles de liqueur.

L'accusation subsiste contre Flynn, et ses compagnons de désordre ont été vertement tancés par le juge Hughes, qui leur a en outre infligé une forte amende.

Excursion à Thibodaux et ailleurs.

C'est dimanche prochain que le club qui s'intitule le "Glee Club Ltd" donne sa dernière excursion à Thibodaux, Napoléonville et Donaldsonville, occasion excellente qui s'offre aux personnes aimant les excursions du genre, et désireuses de visiter ces trois villettes. Le prix de cette délicieuse promenade en chemin de fer, aller et retour, ne sera que d'un dollar. Le convoi quittera la gare du "Texas & Pacific", sur la levée, devant la rue Thalie, à 7 heures 30 matin, et Gretna à 8 heures.

Convention des rabbins.

La Convention n'a pas cessé un seul jour d'être intéressante à tous égards. En reconnaissance de ses bons offices pendant la période qui vient de s'écouler, MM. les rabbins ont désiré offrir un souvenir à M. le Rabin Silverman, président de la conférence. Un maillet a été le cadeau choisi.

Le zionisme, les études sémitiques, l'alliance universelle des Israélites, le travail important que réclame une encyclopédie juive; l'étude et la recherche des conditions dans lesquelles les juifs américains se trouvent en Russie; la réforme de l'orthodoxie, la fondation et le soutien d'un collège juif, et d'une Revue trimestrielle juive, ont été les graves et sérieuses questions discutées, qu'on se propose d'étudier. MM. les Rabbins se sont montrés enchantés de l'accueil qu'ils ont reçu à la Nouvelle-Orléans, des égards qu'on a eus pour eux, et du désir courtois et bienveillant de leur être agréable: des actes l'ont prouvé mieux que ne l'eussent fait de longs discours.

Nouvelle tentative de suicide

Thomas Ward a fait hier matin une autre tentative de suicide. Il s'est frappé à plusieurs reprises avec un canif; mais ses blessures ne sont pas sérieuses: il survivra à cette nouvelle tentative.

Ward demeure 2496 rue Magnolia, et il est employé dans un entrepôt appartenant à M. Fitzpatrick, le marchand de peaux. Il se plaint de douleurs d'estomac et on ne lui croit pas l'esprit sain.

Au mois d'avril dernier il a cherché à se détruire de la même façon; mais quoique douloureuses, les blessures qu'il s'est faites alors n'étaient point graves.

Détournement.

M. J. C. Harter demeure 2535, rue de l'Esplanade. Il s'est présenté hier devant le juge Gill, à la première cour criminelle de cité. Il accuse de détournement E. J. Cassard, demeurant 1728 rue Baronne, et Geo. E. Surgi, demeurant 1445 rue Bourbon, appartenant tous deux à la Maison J. Cassard et Cie. M. Harter dit qu'il a donné, le 19 avril, $100 à Cassard et à Surgi pour aller à New York acheter 100 balles de coton. Ils n'ont point rapporté la marchandise demandée, d'où l'affidavit.

A propos du Dr Palmer.

Mme Elizabeth Metcalfe, de New York City, hier dans l'après-midi, a témoigné à la cour criminelle de district au sujet de l'accident arrivé au Dr Palmer. C'est elle qui se trouvait avec sa fille, lundi, au coin des avenues St-Charles et Henry Clay. Ces dames venaient de rendre une visite; elles attendaient le car allant du côté du faubourg d'en bas. Leur amie, Mme Gomila, fit un signe au mécanicien pour qu'il arrêtât le car en ralentissant son allure. Il en avait largement le temps. John Coffee ne tint aucun compte de ce signal. Il aurait pu faire sonner les signaux d'avertissement; il n'en eut même pas la précaution.

Le car passa à toute vitesse, comme si aucun voyageur ne le réclamait. Mme Metcalfe dit que lorsqu'il est passé devant elle, elle a éprouvé la même sensation que lorsque l'Empire State Express passe devant elle. Elle ignorait que le Dr Palmer eût été blessé jusqu'à ce que quelqu'un appela son attention sur le vieillard qui était tombé à terre et ne pouvait se relever.

Vol de whisky.

Des voleurs sont entrés dans le bar-room de Frank St-Pé, au coin des rues Coliseum et Valence, hier matin. Ils ont volé un baril de whisky valant $40, et ont fait des trous dans une des portes.

A la Cour Criminelle de District.

Les plaidoiries se sont continuées hier matin au sujet de la comparution en cour criminelle de Robert Ray, alias West, et de George Grunewald, alias Kline, tous deux convaincus d'avoir volé une malle de bijoux à l'Hôtel St. Charles. Le juge Chrétien espère terminer cette affaire vendredi.

HOTEL DE VILLE.

Les membres du comité des ponts et chaussées se sont réunis hier soir et ont discuté la question de gardefous pour les cars urbains.

M. Thorn a soumis un plan qui a semblé très pratique au comité. Il a été décidé de le référer aux présidents des diverses compagnies.

COMITÉ DE L'ORDRE PUBLIC.

A la réunion des membres de ce comité qui a eu lieu hier soir, il a été question d'employer un gardien pour les hangars à sucre, mais aucune décision n'a été prise.

BUREAU DES ÉCOLES.

Les membres de ce bureau se sont réunis hier soir de huit heures à minuit. Les discussions se sont bornées à la proposition de M. Wilson, qui avait suggéré à la dernière séance de changer la loi afin de fixer à $3,500 le salaire du surintendant Easton.

Il a été décidé de demander à la législature de faire le changement. M. Sirjacques, seul, s'est opposé à la mesure.

Œuvres incendiaires.

Peu après 2 heures un incendie a éclaté hier en arrière de deux maisons de bois situées rue Chestnut, appartenant à M. C. H. Miller et heureusement inoccupées. L'immeuble a subi des dégâts évalués à $800. Le feu a été allumé par des incendiaires. Son point de départ a été un hangar qui a alimenté l'incendie le faisant se communiquer à la maison. Elle avait pour veilleur privé John Whelaman. Durant l'incendie quelqu'un a tiré trois coups de feu pour réveiller les voisins.

Convention d'ingénieurs.

Il y a quelques semaines l'Association des Ingénieurs du Gaz de l'Ouest a décidé à tenir sa convention à la Nouvelle-Orléans les 21, 22 et 23 mai.

C'est une grande victoire pour M. F. H. Shelton, vice-président de l'Association, a dit hier M. Bankson Taylor en annonçant cette nouvelle, et les visiteurs, ingénieurs, gérants de compagnies de gaz, fabricants d'appareils, etc., s'en iront enchantés de leur séjour à la Nouvelle-Orléans.

MEURTRE.

Jas. Larrieau qui a, samedi dernier, tiré et tué Dominique Latino, dans le débit de café du marché français, a eu, hier, une audition préliminaire à la seconde cour criminelle. Il est accusé de meurtre, et quoique envoyé à la cour criminelle de district il a été relâché sous caution de $5,000.

Suspect.

Le nègre John Brown a été arrêté la nuit dernière, comme suspect et dangereux, au coin des rues Magnolia et Clio. Il avait en sa possession une boîte qui est supposée avoir été volée à l'Illinois Central road.

Volé alors qu'il était ivre.

Lucien Lambert, jeune mécanicien qui demeure 1415 rue Prytanée, a été arrêté la nuit dernière, alors qu'il était ivre et couché sur le trottoir au coin des rues Conti et Robertson. Revenu à lui, il s'est aperçu qu'on lui avait volé une montre en or valant $65, une chaîne d'une valeur égale et un portefeuille contenant $27.

Accident fatal.

Joseph Rivoire, un orphelin de 7 ans, a été victime d'un accident qui lui a coûté la vie hier matin.

L'enfant était interne de l'asile St Joseph, à l'angle des rues Joséphine et Laurel, et jouait au deuxième étage de l'établissement lorsqu'il est tombé dans les escaliers et s'est cassé le cou. Le coroner Richard a fait la levée du corps.

Buvez la "Sparkling Abita Water", $1.60 la douzaine de bouteille livrées à domicile.

Rapport de la condition

— DE LA —

BANQUE NATIONALE GERMANIA,

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le 30 avril 1902.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$741,317 49
Surtirages garantis et non garantis		67,874 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Primes sur bons des E. U.		2,388 10
Actions, sécurités, etc		164,274 70
Maison de banque meubles et installations		115,500 00
Autres propriétés foncières		31,441 74
Dû par des banques nationales (non agents de réserve)	$31,310 66	
Dû par des banques d'Etat et banquiers	$29,730 41	
Dû par des agents de réserves approuvés	114,308 78	
Change sur le Clearinghouse	62,264 11	
Billets d'autres banques nationales	3,640 00	
Papier-monnaie fractionnel nickels et cents	246 09	
Monnaie légale réservée en banque, à savoir:		
Espèces	77 943 00	
Billets legal tenders	106,780 00	
		426,173 05
Fonds de rédemption avec le Trésorier des E. U. (5 pour cent de circulation)		2,500 00
Total		$1,601,269 08

PASSIF.

Fonds capital payé		$300,000 00
Fonds de surplus		100,000 00
Profits indivis, moins les dépenses et taxes payées		31,554 14
Billets de banque nationale en circulation		44,645 00
Dû à d'autres banques nationales	$34,470 20	
Dû à des Banques d'Etat et banquiers	$19,429 73	
Dû à des compagnies de trust et banques d'épargnes	2,166 36	
Dividendes non-payés	621 00	
Dépôts individuels sujets à chèques	1,061,857 36	
Demandes de certificats de dépot	1,940 00	
Cheques certifiés	4,527 50	
Cheques du caissier en circulation	257 79	
		1,125,269 94
Total		$1,601,2.9 08

ETAT DE LA LOUISIANE,

Paroisse d'Orléans, ss.

Je, F. DIETZE, caissier de la banque susnommée, jure solennellement que le rapport ci-dessus est vrai du mieux de ma connaissance et croyance.

F. DIETZE, Caissier.

Souscrit et assermenté pardevant moi ce 9me jour de mai 1902

BENJAMIN ORY, Notaire Public.

Correct—Attesté:

C. L. KEPPLER,

W. C. SORIA

J. L. HERWIG, directeurs.

10 mai—1 f

Vol par escalade.

Entre 2 et 3 heures hier matin, un voleur a placé une échelle derrière la résidence de M. Morris Abraham, et entrant par une fenêtre, a volé une belle épingle et une bourse, le tout ayant une valeur de $92, plus $9 en monnaie courante.

Plaintes contre des laitiers

L'inspecteur Hy Durel, du Bureau de Santé, s'est rendu à la cour du juge Marmouget hier matin et y a formulé des plaintes contre les laitiers suivants: J. Links, rue des Français, 3300; B. Fos, coin Touro et Rocheblave; P. Foussat, coin Dumaine et Alexandre.

Les deux premiers sont accusés d'avoir refusé de donner des échantillons de leur lait et Foussat portait de l'eau dans sa charrette.

Blessure.

En travaillant à l'angle des rues Troisième et Chestnut, hier aprèsmidi, Armstrong Smith, un ouvrier de couleur, s'est accidentellement blessé à la tête. Il a été pansé à l'hôpital.

Arrestation.

Une jeune femme du nom de Annie Weber a été arrêtée hier soir par les détectives Kerwin et Littleton. Elle est accusée d'avoir commis un vol de bijoux au préjudice de Henry Spellman avec qui elle vivait rue S. Roman. 316.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES—Henry R. Perkins à Mlle Rosa Daniels, Willie Armstrong à Mlle Clara Hill, Alfred White à Mlle Viola Hoggatt, Charles Felder à Mlle Catheride Barnes, Peter Baham Jr. à Mlle Laure Lafargue, Michel Frédéric Gouaze à Mlle Aimée Dupont, James Lloyd à Mlle Gertrude Bridges.

NAISSANCES—Mmes Harry Finkelstein, un garçon; Marion Hyland, un garçon; Frank Goudrella, un garçon; Leonidas M. Pool, une fille; Joseph Flick, un garçon; James Donnelly, une fille; Anthony Doublet, un garçon; James Schulz, un garçon; Adam Weber, un garçon; M. Fortomasi, une fille; Wm R. Nobles, une fille; Abraham Katz, une fille; Bertrand Barthe, un garçon; Joseph W. Martin, un garçon; Otto L. Heinsz, un garçon; George Hoffman, un fille; Arthur Bertrand, une fille; Henry J. Cox, un garçon.

DÉCÈS—Mme Elizabeth Walter Bohne, 35 ans, 726 Français: Bertrand L. Clark, 43 ans, Nouveau Bassin et avenue Hagan; H. Bollvar Thompson, Jr, 22 ans, 907 Camp; Mme Horace Ricker, 30 ans, 2455 Laharpe; Mme Mary Duffy, 27 ans, 1411 Sud Robertson; Jean B. Preau, 81 ans, 1417 Hôpital; Fernand Bermudez, 47 ans, Chinchuba, Lne; Grace Manning, 25 ans, Hôpital de Charité; Martha Johnson, 50 ans, 1716 avenue de l'Eplanade; Mary Magdelen Fischer, 38 ans, 1665 Sud Peters; Nellie M. Harney, 8 mois, 2711 Sud Liberty; Joseph L. Landry, 7 mois, 1006 Magasins; Eleonora Williams, 58 ans, Hôpital de Charité; Octavia Russell, 70 ans, 433 Bourgogne; Charles John Borcomes, 13 mois, asile St Jean Berchman; Theresa Brooks, 9 ans, 324 Sud Rocheblave; Charies Bider, 45 ans, 1610 Mississipi; Martha Victor, 42 ans, 7117 Wall; John F. Lindsey, 21 mois, 1231 Français.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

La succession de Jeremiah Lincoln à Paul Rousset, un terrain borné par les rues Annonciation, Chippewa, Terpsichore et Robin, $1,350.

Jno. F. Linduer à Jeremiah Lincoln, deux terrains bornés par les rues Robin, Chippewa, Annonciation et Terpsichore, $34.41.

Le même au même, un terrain dans le même ilet, $25.84.

Le même au même, deux terrains dans le même ilet, $109.51.

Antonio Negolich à Jos. Giacomino, un terrain borné par les rues Royale, Chartres, St-Philippe et Dumaine, $2,400.

Howcott Land Company à Edwin M. Dunbar, un terrain borné par les rues Julie S. Peters, Commerce et St Joseph, $2,500.

Eug. Surgi à Jacob Frinchnicht, un terrain borné par les rues Orange, Chippewa, Richard et Annonciation, $3,000.

Francis S. Schultis à Fred. Lambert, un terrain borné par les rues Derbigny, St Antoine, Roman et Annette, $400.

La succession de Louisa Francis Whittaker Vve de Florville Foy, à Louis F. Whittaker, un terrain borné par les rues Douane, Roman, Prieur et Bienville, $1,450.

Mme Kate Geddes Marsh à Mme Nina R. Breaux, un terrain borné par les rues St-Charles, Jackson, Joséphine et Prytanée; $4,500.

Mme Mathilda Rispole à Mme Mathilda Sundrie, un terrain borné par les rues Iberville, Canal, Tonti et Miro, $800.

LE CRESCENT TURF EXCHANGE.

Coin Douane et Royale.

Entrées pour toutes les courses étrangères.

8 juin—1 f

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

919 rue Gravier

MESSE FUNEBRE.

Une messe funèbre sera chantée dans l'Eglise des Jésuites, lundi prochain, le 12 mai à 8 heures du matin, pour le repos de l'âme de feu PIERRE DUPLAN. Les parents, amis et connaissances sont priés d'y assister.

De la part de la veuve. 10 mai—2f

JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

Raoul Bonnot, Directeur

No 623 RUE STE-ANNE.

Téléphone No 1042.

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO.,

LIMITED.

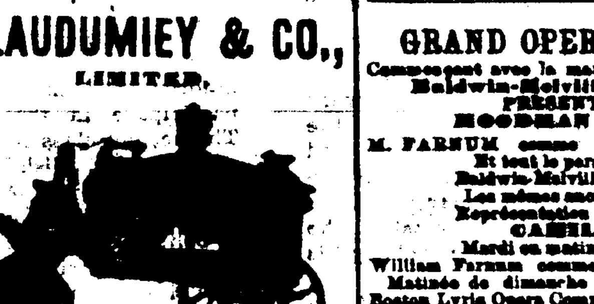

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres,

1108 et 1112 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

TELEPHONE 383.

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

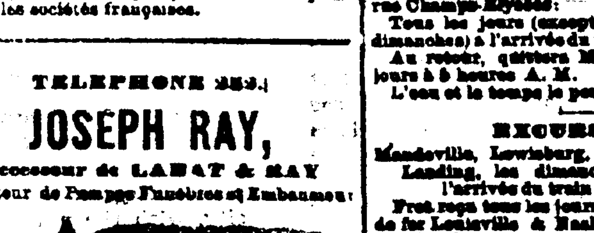

No 1308 Avenue Nord Remparts, Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept 1901—1an

AVIS.

A l'occasion de la matinée qui aura lieu aujourd'hui, samedi 10 mai, de 2 h. 1/2 à 6 h. 1/2, le public est informé qu'il ne sera admis, ce jour-là, à monter à bord du croiseur français le "Tage" que sur la présentation d'une carte d'invitation.

10 mai—1f

PETITES ANNONCES.

DEMANDE—Hommes pour apprendre le métier de barbier; huit semaines seulement requises. Offre spéciale jusqu'au 15 mai, emplois garantis; gages les samedis. Instructions, pension et outils aux applicants éloignés. Venez ou écrivez au Moler Barber College. 128 rue Carondelet. 9 mai—6f

4 DÉBOUCHÉS IMPORTANT

THE TEXAS AND PACIFIC RAILWAY

Aucune embarras pour répondre aux questions".

Aucun Changement de Chars — Nord du — Au Texas

Pour le service supérieur des passagers demandez A. S. GRAHAM, Agent des Passagers et des Billets, Hotel St-Charles.

1er mars—

AMUSEMENTS.

WEST END, CE SOIR ET toute la semaine

BROOKE et son Fameux Orchestre de Marine de Chicago

Edgar Atchison-Ely Le Fameux Dude

Acrobates grotesques, KELLY ET RENO.

VITAGRAPHE ET AUTRES ATTRACTIONS

Sièges Réservés en vente au Magasin de Musique de Medine, 914 Canal, et au Département de Détail A. Baldwin et Cie., Ltd, Camp et Commune.

27 avril—

ST. CHARLES Orpheum

CE SOIR!!

VAUDEVILLE MODERNE!!

Matinées chaque après-midi (lundi excepté).

Les huit seurs Piccolomini; Midgley et Carlisle; Dooley et Fowley; Lew Bloom; Fumkleb; Douglas et Ford; Brannan et Martini.

Prix du soir—50c, 25c et 10c.

Matinées, tous les sièges réservés—25 cents.

4 mai—6f

GRAND OPERA HOUSE.

Commençant avec la matinée d'aujourd'hui.

Baldwin-Melville Stock Co.,

PRESENTANT

HOODMAN BLIND

M. FARNUM comme JACK YEULETT,

Et tout le personnel de Baldwin-Melville Stock Co.

Les mêmes anciens prix.

Représentation spéciale de CAMILLE

Mardi en matinée, 6 mai.

William Farnum comme "Armand Duval".

Matinée de dimanche prochain, 11 mai—Boston Lyric Opera Company dans "BOCCACCIO."

4 mai—1f

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

STEAMER NEW CAMELIA.

Commençant le 17 avril 1902

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Pontchartrain, à la tête de la rue Champs-Elysées:

Tous les jours (excepté les mercredis et les dimanches) à l'arrivée du train de 4 heures p.m.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures A. M.

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS.

Mandeville, Lewisburg, Madisonville et O. S. Landing, les dimanches et mercredis à l'arrivée du train de 8 h. A. M.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.

W. C. COYLE & CIE., Agents.

No 323 rue Carondelet, coin Union.

14 avril—1f

AVIS SPECIAUX.

A la Session de l'Assemblée Générale en 1902, application sera faite pour faire passer un acte pour contraindre le "Sewerage & Water Board" de payer à B. R. Forman une compensation pour ses services dans les Cours d'Etat et Fédérale dans le procès de l'Etat de la Louisiane vs "The New Orleans Water Works Company," le montant devant être fixé par arbitrage consenti ou par jugement de Cour, ou autrement payer pour ledit service.

19 av—1m sam

BUREAU DES COMMISSAIRES DU Port de la Nouvelle-Orléans, No 337 rue Carondelet, Nouvelle-Orléans, le 17 avril 1902.—Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi, le 13 mai 1902, à 7:30 heures P. M., pour la fourniture de planches et de bois de charpente qui pourront être requis et ordonnés par le Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans, pour la réparation et la construction des quais et chaudières, pour une période de un an de la date du contrat.

Les spécifications enregistrées au bureau. Le bureau se réserve le droit de rejeter chacune et toutes les soumissions ou parties de soumissions. Un chèque certifié pour la somme de de mille dollars ($1,000), accompagnera chaque soumission de façon à garantir la signature du contrat si la soumission est acceptée.

Les soumissions devant être endossées "soumissions pour fourniture de planches et de bois de charpente" et adressées à

HUGH McCLOSKEY,

Président, Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans.

Les soumissionnaires sont requis d'être présents à l'ouverture des soumissions.

18 av—18 au 13 mai inc

AVIS.

Réunion des actionnaires de la N. O. Butchers Co-Operative Abattoir Co. Ltd

Nouvelle-Orléans, le 13 avril 1902.

En conformité avec l'article Dix de la Charte, une réunion générale des actionnaires de cette corporation aura lieu aux Abattoirs, à l'encoignure des rues Nord Peters et Alabo, VENDREDI, le 16 mai 1902, à 4 heures p. m., dans le but de considérer et délibérer sur l'amendement proposé à l'article 6 de la charte de cette corporation, à savoir:

Ledit article Six devant être amendé de façon à lire: Tous les pouvoirs collectifs de cette Corporation seront investi dans un Bureau de Directeurs composé de DOUZE Actionnaires, chacun desquels devra posséder en son propre nom une action en plus du Stock Capital de cette Corporation.

JNO. B. LOUIS, Président.

BEN. A. MICHEL, Secrétaire.

13avril—30f

Cette pensée voyez-vous, cette pensée surtout, qui me torture à votre égard....

"J'ai cru d'abord à un rêve, puis la sensation m'est venue vite, que j'avais bien vu....Cette sensation s'est accrue....Oui, j'en suis sûr, j'ai vu!

—Quoi?

—Je n'ai point dormi cette nuit maudite...Tandis que Jacques restait plongé dans cette inertie, qui est l'un de effets stupéfiants du poison, j'essayai vainement moi-même de fermer les yeux.

"Votre mari avait préféré s'étendre sur la chaise longue que dans son lit; j'avais gagné mon fauteuil derrière le paravent....

—Oui, fit Eve; ce paravent me donne une espèce de réduit particulier où j'ai, en effet, un fauteuil—celui dont vous parlez—près du petit bureau, où je fais ma correspondance.

—Oui, il me semble, près d'un bureau; de cette place je voyais se refléter dans la glace de la cheminée, tout le lit....à la tête du lit, d'un côté, une porte ouverte....

—Parfaitement, celle qui conduit à la chambre des enfants.

—Et au cabinet de toilette?

—Oui.

—Vous y reposiez cette nuit là?

—Reposer! était-ce possible! ....L'angoisse dans laquelle me mettait l'état de Jacques m'avait donné la fièvre; j'essayai en vain de dormir....Plusieurs fois sur la pointe des pieds, je vins sur le seuil me rendre compte qu'il reposait.

—Je vous aperçus chaque fois.

—Puis, vers les quatre heures du matin, trop agitée pour demeurer immobile, et ne voulant pas troubler son repos, je m'en allai très doucement par la porte du couloir et je gagnai son cabinet, où je n'eus qu'à tourner le bouton électrique, pour me trouver en pleine lumière et aller et venir sans déranger personne,

—Vers les quatre heures du matin, répéta lentement Jules Terrenas.

—J'en suis sûre, j'ai regardé dix fois ma montre, pendant cette nuit si longue, qu'elle me semblait ne devoir point finir.

—Et moi, plus de vingt fois la pendule, dont la lampe voilée éclairait suffisamment le cadran .... Il était quatre heures et demie, lorsque je vis......

—Quoi? voyons....que vitesvous?

—Dans la glace, comme un reflet.... une apparition de femme....

—Si c'était après quatre heures, vous vous êtes certainement trompé.

—Non.... non.... je ne me suis pas trompé.

—Eh bien, ce n'était pas moi.

—Une autre pouvait-elle donc, venir par cette même porte?

Eve réfléchit encore.

—La femme de chambre? interrogea son défenseur.

—Il eût fallu qu'elle traversât l'appartement de mes enfants, elle eût été entendue.

—Cependant.... j'ai vu.... entrevu plutôt, se reflétant dans la glace.... une forme blanche, en chemise de nuit ou peignoir.. Elle eut un geste vers la tasse posée sur la table de nuit.... celui d'y laisser tomber quelque chose.... Or, au fond de cette tasse, que je déposai moi-même sur la commode, et à laquelle votre mari ne toucha point, Saussaye trouva de l'arsenic.

—Encore.... du poison.... toujours!

—Encore et toujours!

Madame Vallurier étendit la main.

—Vous renouvellerai-je mon serment, sur les têtes sacrées d'Eve et de Rose?.... Non seulement cette forme blanche reflétée dans la glace ne pouvait être la mienne, parce que jamais ma main n'a touché d'arsenic....

L'avocat interrompit:

—Votre boite d'écaille, la bonbonnière tombée de votre lit, ramassée par vos filles.... les pauvres petites ne se doutaient pas qu'elles faisaient surgir contre vous, une charge qui à elle seule arrêta l'ordonnance de non-lieu ....Cette bonbonnière, que vous affirmiez contenir des doses égales de magnésie, médication ordonnée à votre mari, renfermait .... le juge vous l'a-t-il appris au cours de vos interrogatoires?

—Il a cherché à me persuader, que les petits paquets de magnésie, étaient des petits paquets d'arsenic.

—Il ne vous a point trompée.

—Ce n'est pas possible!

—Vous comprenez que la constatation en fut faite immédiatement.... elle n'était pas difficile....

—J'ai cru à un de ces artifices, pour m'ameuer, à ce qu'il appelle des aveux.

—Non pas. .. C'est, je le répète, avec cette particularité du lait stérilisé par vous, et fatalement intoxiqué, la charge accablante.... Il n'en est, pas besoin d'autant pour faire, d'un prévenu un accusé.

—Je le comprends.... doublement à présent; je regarde les événements avec calme. Ce magistrat, que je traitais de bourreau, ne fait que son devoir.

—Strictement son devoir.

La jeune femme ferma les yeux, renversa légèrement la tête en arrière.

Et, ses mains de nouveau croisées nerveusement sur ses genoux, appelant à son aide toutes ses facultés cérébrales, elle parvint à dominer la confusion, le tumulte de ses pensées.

Jules Terrenas, qui ne la quittait pas du regard, remarqua que son pâle visage aux paupières bistrées, aux lèvres abaissées aux commissures, marqué d'un sceau qui ne s'effacerait peutêtre pas de sitôt, s'éclairait et se détendait.

Elle rouvrit les paupières, redressa sa tête aux lourds cheveux sombres, dont les bandeaux ondés coupaient le front de cire.

Et ses grands yeux de fièvre, s'attachèrent de nouveau sur lui.

—On a enlevé la magnésie pour mettre de l'arsenic à la place, voilà tout.

—Qui?

—On a versé de l'arsenic dans la tasse posée sur la table de nuit.

—Qui?

Terrenas, qui se posait autant qu'à elle l'interrogation, durant la minute qu'elle mit à réfléchir encore, sentit jaillir une étincelle dans son cerveau, où la confusion régnait également.

—Voyons, madame, voyons... vous ne songez point.... vous cherchez loin ce qui est tout près.... Une autre personne que la femme de chambre couchait dans l'appartement.... près des petites, je crois, tout près.... leur gouvernante!

—Miss Nella!

Mme Vallurier jetait ce nom, comme s'il n'avait pas, jusqu'à présent, surgi devant elle.

Elle y accrocha tout à coup son espoir, tel un naufragé attachant ses doigts, à l'épave qui flotte à sa portée.

—Mais oui, miss Nella, oui!.. Vous avez vu, après quatre heures du matin, une femme sur le seuil, où je ne pouvais être?

—Je l'ai vue...... une femme avec des cheveux noirs....tout en blanc....plutôt en peignoir qu'en chemise de nuit....

—J'ai de ces peignoirs de flanelle, qu'on appelle des sauts de lit .... Attendez ....Je me souviens, il y a environ six semaines, avoir grondé ma femme de chambre, qui m'en avait égaré un, ou plutôt laissé égarer un chez le teinturier......J'en avais trois, c'était facile à compter....Il ne m'en restait que deux....

—Alors, selon vous?

—Selon moi!.... Que sais je? ....Nous errons, nous cherchons ....il nous faut des déductions, fussent-elles fausses......Vous avez vu une femme brune...... tout en blanc, plutôt en peignoir qu'en chemise de lit....Si vous avez bien vu, il n'y a qu'elle qui ait pu, en se vêtant d'un de mes sauts de lit, arriver ainsi sans ouvrir de portes, les communications entre notre chambre, celle de nos enfants et la sienne par conséquent, restant libres, jusqu'à cette table de nuit sur laquelle, vous entendez bien, était posé toujours le lait, soit dans la bouteille, soit dans la tasse.... sur laquelle aussi, se trouvait plus souvent que sur la commode la carafe d'eau, dont il buvait, avant d'être mis au lait.

Madame Vallurier, au début de cette explication, parlait avec calme.

Puis sa voix se scanda, s'éleva coupée de hoquets, et d'une émotion telle, que son interlocuteur crut que les derniers mots allaient se perdre dans une suffocation, que cette émotion dégénérerait en crise, en une révolte des nerfs surexcités, par les secousses subies en si peu de temps et si terribles.

Les mains tremblaient, les genoux se heurtaient, les dents claquaient l'une contre l'autre.

Très troublé, les larmes aux yeux presque, l'avocat suppliait:

—Madame, du calme .... ressaisissez-vous...Je vous en conjure!

—Nous avons trouvé....nous avons trouvé....c'est elle...... Ah! Terrenas! Terrenas!

—Eh bien oui....c'est elle!

—Quelque chose me le dit, je ne me trompe pas....j'en suis sûre!

A continuer.

Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.

Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve

DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS.

MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé depuis plus de SOIXANTE ANS avec un SUCCES PARFAIT par des MILLIONS de MERES pour leurs ENFANTS EN DENTITION. IL CALME L'ENFANT, AMOLLIT les GENCIVES, APAISE toute DOULEUR; GUERIT les COLIQUES VENTEUSES, et est le meilleur remède de la DIARRHEE. En vente chez les pharmaciens dans toutes les parties du monde. Ayez soin de demander "Mrs. Winslow's Soothing Syrup," et de n'en prendre aucun autre.

Vingt-cinq Cents la Bouteille.